

## **Côte d'Ivoire : Patriotisme, ethno-nationalisme et autres écritures africaines de soi**

Depuis le début de la guerre en septembre 2002, la Côte d'Ivoire semble avoir sombré dans une dynamique mortifère d'exacerbation des identités qui se traduit notamment par l'affirmation d'un « patriotisme » ultranationaliste extrêmement violent. Dans le Sud du pays sous administration gouvernementale, ce nationalisme, exacerbé par la rhétorique radicale du parti au pouvoir et de ses organes satellites, nourrit un triple rejet de l'ancienne puissance coloniale, toujours très présente, des immigrants venus en nombre des pays voisins pour travailler en Côte d'Ivoire, mais aussi, de façon plus funeste, de certains citoyens ivoiriens dont l'origine géographique, l'ascendance, la religion ou le patronyme à consonance « nordiste » en font des citoyens « de seconde zone », à « nationalité douteuse ».

Il faut souligner à la fois l'historicité et la nouveauté de ce phénomène de mobilisation ultranationaliste qui s'inscrit dans le temps long de la formation de l'Etat ivoirien et de son économie politique, mais aussi dans le temps court des luttes politiques – en l'occurrence des querelles de succession qui n'ont pas été réglées à la mort d'Houphouët Boigny et des luttes

intergénérationnelles au sein de l'élite. Par-delà les enjeux politiques de la lutte pour le pouvoir, l'affirmation violente des « jeunes patriotes » dans l'espace public ivoirien traduit un double mouvement dont il faudra tenir compte à l'avenir. D'une part, la revendication d'une « seconde indépendance » vis-à-vis de la France et d'un débat, sans cesse reporté depuis les années 60, sur les fondements de la souveraineté nationale. D'autre part, la redéfinition des rapports intercommunautaires et intergénérationnels qui voit notamment une partie de la jeunesse s'arroger des droits par la violence et le maniement d'une rhétorique de la libération. Pour nombre de jeunes Ivoiriens engagés dans les milices patriotiques, le conflit actuel est vécu comme une « guerre d'indépendance » qui est simultanément une guerre pour la libération nationale et une lutte de chacun pour sa propre autonomie. L'on aurait tort de sous-estimer ces deux aspects, étroitement corrélés, sous prétexte que les mouvements de jeunes patriotes sont minoritaires dans la société et aux ordres de la Présidence.

Notre hypothèse est que la mobilisation nationaliste qu'ils véhiculent ne peut se réduire à son versant politique. Il faut tenter d'en saisir la signification sociale - ou sociologique - et en tirer les conséquences, notamment en termes de politiques d'intégration de la jeunesse et de redéfinition des relations franco-africaines. Car ce qui est en jeu dans cette guerre des patriotismes<sup>1</sup>, c'est la redéfinition des contours de la cité et, *in fine*, le contenu et les modalités de la citoyenneté. Comme le disent nombre de protagonistes, c'est une « guerre de la modernité » qui porte essentiellement sur les fondements de la nationalité et de la citoyenneté, et qui vise à trancher des questions simples en apparence

seulement : « Qui est Ivoirien et qui ne l'est pas ? », « Qu'est-ce que la nation ? », « Qui en fait partie ? ». Il s'agit, banalement, d'un conflit sur les droits (politiques, économiques, fonciers, éducatifs, culturels, matrimoniaux, etc) que confère la détention de papiers d'identité, et qui met aux prises deux conceptions de la citoyenneté, l'une ouverte, et l'autre fondée sur une idéologie politique de l'autochtonie, porteuse d'exclusion. Autrement dit, c'est « une guerre de l'identification<sup>2</sup> », qui a une profonde historicité. Mais, pour en saisir la portée, il ne suffit pas de s'en tenir aux discours et aux ressorts symboliques ; il faut aussi prendre en compte les dispositifs sociaux et politiques qui ont été mis en place par le pouvoir pour quadriller le territoire et imposer sa parole patriotique. Enfin, il convient de replacer le patriotisme ivoirien et ses dérivés radicaux dans une perspective plus large, continentale, voire globale, et de comprendre que l'ultranationalisme qui s'exprime sur les tréteaux de la « Sorbonne », au Plateau, ou dans les maquis de Yopougon, fait écho à d'autres « écritures africaines de soi<sup>3</sup> » qui, de Dakar à Jo'burg en passant par Addis, Kampala ou Kinshasa, tentent de fonder une nouvelle « politique de l'africanité ».

### **De l'ivoirité au patriotisme ultranationaliste**

La guerre qui a éclaté en septembre 2002 et la mobilisation nationaliste qui a suivi ne sont pas circonstancielles. Elles sont le produit de lignes de fractures profondes, et du délitement d'une situation minée depuis quelques années par l'exacerbation de la thématique de l'ivoirité et par l'épuisement d'un mode de régulation politique qui avait permis la coexistence pacifique entre communautés autochtones et allogènes. Houphouët, en effet, avait mis sur pied un système

politique fondé sur l'exploitation des rentes de l'extraversion (café, cacao, mais aussi la rente stratégique de son positionnement dans le giron de la « Françafrique ») et qui reposait sur une triple alliance avec l'ancienne puissance coloniale, les planteurs locaux, et enfin les travailleurs immigrés accueillis en grand nombre pour cultiver les plantations. Ce « compromis postcolonial » reposait surtout sur un clientélisme institutionnalisé, huilé par les ressources du cacao, via la fameuse « Caistab », la Caisse de stabilisation des produits agricoles. Ce sont les fondations de ce système clientéliste qui se sont effondrées sous l'effet de la crise économique, de l'affirmation des nouvelles générations (civiles et militaires) et surtout des ambitions politiques des héritiers de l'houphouëtisme.

Ces quinze dernières années, en effet, la Côte d'Ivoire a connu une crise économique et financière sans précédent, exacerbée par les réformes de libéralisation, notamment des filières café et cacao. Or ce qui était en jeu dans la libéralisation des filières d'exportation n'était pas simplement le succès ou l'échec de l'ajustement structurel. C'était aussi un mode de régulation des

tensions politiques qui avait permis de faire accepter une division sociale du travail très inégalitaire. La dissolution de la

**La thématique de l'ivoirité s'est imposée en quelques années comme un redoutable instrument d'exclusion.**

Caistab et l'ouverture du secteur à la concurrence internationale ont grippé les rouages de cette régulation clientéliste qui, depuis Houphouët, avaient assuré la stabilité du pays. Les bases sociales traditionnelles du pouvoir – principalement les planteurs baoulé et les classes moyennes urbaines bénéficiaires de la manne –

ont été profondément ébranlées par ce processus. Le gouvernement Bédié en a payé le prix. Et celui de Gbagbo n'a pas su renouveler le compromis post-colonial noué par le père de la nation. Bien au contraire : il a compliqué les relations intercommunautaires en prétendant refonder la nation et moderniser l'Etat sans pour autant sans bâtir de nouvelles alliances sociopolitiques.

L'érosion progressive de ce modèle de régulation politique, basé sur l'économie de plantation, s'est conjuguée à la remise en cause d'un second principe fondamental du miracle ivoirien, à savoir l'accueil des étrangers et des « allogènes » qui furent les véritables artisans de la croissance et représentent aujourd'hui près du tiers de la population ivoirienne. En vérité, ce processus était déjà à l'œuvre dans les années 1970-80, où se mit en place une politique d'« ivoirisation » en matière de recrutement de la fonction publique. Mais les tensions se sont surtout aggravées sous le mandat du président Henri Konan Bédié qui, en partie pour des raisons électoralistes, ouvrit la boîte de Pandore de l'ivoirité. Conceptualisée et instrumentalisée par les intellectuels organiques du PDCI pour écarter Alassane Ouattara du pouvoir, cette thématique de l'ivoirité s'est imposée en quelques années comme un redoutable instrument d'exclusion, servant toutes les manoeuvres de stigmatisation et de discrimination, à tous les échelons de la société. Laurent Gbagbo, qui fut l'un des premiers à mobiliser ce registre pour dénoncer l'utilisation électorale que faisait Houphouët des immigrés, a lui-même enfourché ce cheval de l'ivoirité pour servir ses desseins. Au point que le FPI et ses organes de presse (les « journaux bleus ») sont devenus, depuis 2000, les principaux thuriféraires de ce discours

qui véhicule une vision radicalement nativiste de la citoyenneté. Depuis l'éclatement de la crise de 2002, ce langage de l'autochtonie a pris un tour résolument xénophobe et ultranationaliste, désignant les « étrangers » et les nordistes à la vindicte populaire.

Pour expliquer la diffusion de cette idéologie ultranationaliste auprès d'une population réputée pour sa tolérance, on peut bien sûr évoquer le rôle des médias, des hommes politiques ou des groupes de « patriotes ». Mais c'est insuffisant. Il convient d'abord de rappeler que, derrière l'image irénique de la Côte d'Ivoire comme pays d'accueil, la réalité des rapports sociaux était plus tendue qu'il n'y paraît : plutôt qu'un melting-pot, on avait affaire à une cohabitation et une division du travail entre communautés, chaque groupe occupant ce que Dembelé a appelé une niche écologique<sup>4</sup>. Il faut, en second lieu, comprendre que cette mobilisation nationaliste se nourrit de la crise de l'emploi urbain et des graves tensions foncières qui divisent depuis longtemps le monde rural. La politique libérale d'Houphouët en matière foncière (« la terre est à celui qui la cultive ») a eu pour conséquence d'encourager les mouvements migratoires qui ont accru les pressions sur la terre et nourri les litiges entre des nouveaux arrivants entrepreneurs et des primo-occupants qui se voyaient progressivement dépossédés de leurs surfaces cultivables. Dans les années 1990, ces tensions foncières ont atteint un point de rupture et produit de nombreux conflits, bien avant que n'éclate la guerre. Il faut, enfin, replacer cette problématique dans le temps long de la formation de l'Etat et de la colonisation agraire. Car l'ivoirité et ses succédanés ethnonationalistes plongent leurs racines dans l'Histoire : il ne faut pas oublier, en effet, que la question des rapports entre « autochtones »

et « étrangers » est, depuis les années 1930, une constante du débat politique ivoirien et qu'elle a conduit à de multiples reprises à des violences xénophobes contre les immigrés. Mais jamais cet enjeu n'avait été autant politisé et radicalisé.

Depuis le déclenchement du conflit, en effet, ces rapports intercommunautaires se sont radicalisés aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale, encouragés par la mobilisation ultranationaliste du régime. Avec la guerre, les tensions intercommunautaires ont changé de nature : d'économiques et foncières, elles sont devenues politiques et culturelles. Aujourd'hui, les motifs de la haine ne sont plus seulement socioéconomiques, ils se parent d'atouts politiques, militaires et même religieux. La perception des étrangers s'est pour ainsi dire "ethnalisée", les critères d'identification fondés sur le terroir, l'autochtonie, la « culture », voire la religion, prenant le pas sur les critères économiques et sociaux qui présidaient auparavant à l'affirmation des différences. Le glissement n'est pas anodin car, désormais, l'étranger ce n'est plus seulement l'immigré, c'est le « Dioula », le nordiste ou le musulman. C'est aussi l'allochtone quel qu'il soit, c'est le voisin. Ces tensions intercommunautaires ont aussi changé d'échelle, en mettant aux prises des ensembles géopolitiques - le Nord vs le Sud - et des ensembles humains - Nordistes vs Sudistes - qui, en dépit de leur histoire commune ou de leurs divisions internes, se pensent désormais dans des rapports d'extranéité radicale. Autrement dit, le registre ethnonationaliste, avant d'être un répertoire de dénonciation de la mainmise extérieure, est d'abord un langage de discrimination interne, de stigmatisation de l'"ennemi intérieur".

### **Comment peut-on être Ivoirien ?**

En fait, on l'aura compris, ce qui est en jeu dans le conflit actuel, ce ne sont pas seulement les frontières entre les groupes, mais c'est aussi la réponse à la question « qu'est-ce que la nation ? » et « qui en fait partie ? ». Il est significatif qu'une partie du conflit actuel se soit cristallisée autour des modalités techniques d'établissement des nouvelles cartes d'identité. Loin de clarifier le débat sur la citoyenneté, ce processus d'identification a, au contraire, aggravé la fracture communautaire. La polémique sur les cartes d'identité et l'« usurpation de citoyenneté » est ancienne mais centrale pour comprendre la guerre actuelle et la radicalisation nationaliste : elle s'est cristallisée dans les années 1990 avec l'introduction, par le gouvernement Ouattara, de la carte de résident pour les immigrants ; puis s'est envenimée sous Bédié et Gueï qui, chacun, ont voulu régler le problème des « vraies-fausse » cartes d'identités (et, *in fine*, des « vrais » ou des « faux » Ivoiriens) dans un contexte de politisation de l'ivoirité ; enfin, elle s'est exacerbée lorsque le FPI, en 2001, a voulu imposer un nouveau processus d'identification, fondé sur une idéologie politique de l'autochtonie. En fait, les problèmes résidaient moins dans les nouveaux textes de loi - somme toute assez classiques - que dans les dérives de l'administration en charge de leur application. Avec l'assentiment des autorités politiques (dont le ministre de l'Intérieur de l'époque, Emile Boga Doudou, tué lors de l'attaque du 19 septembre), les fonctionnaires de l'Office national de l'identification (l'ONI créé par le gouvernement Gbagbo) ont imposé dans la pratique, une « jurisprudence » exigeant de tout demandeur de carte d'identité de prouver sa nationalité en faisant

établir celle-ci par une commission locale, celle de son « village d'origine<sup>5</sup> ».

De fait, le processus d'identification tel qu'il a été mis en œuvre par le gouvernement FPI a contribué à faire du « terroir ancestral » le premier lieu de production de l'identité et d'attestation de la citoyenneté. Dans une société ivoirienne fortement urbanisée, où les liens avec le « village d'origine » se sont pour le moins distendus, où les individus et les groupes ont fait la preuve de leur mobilité sociale et géographique, on mesure bien l'inanité de ces procédures administratives. On constate aussi les effets pervers de ces mesures qui rejettent aux franges de la communauté nationale ceux qui ne peuvent ainsi faire la preuve locale de leur appartenance nationale, notamment ceux dont le patronyme nordiste s'accorde mal avec un certificat de naissance établi dans un village du Sud. Il n'empêche : assénées par le discours officiel et ancrés dans les pratiques du quotidien, elles ont contribué à l'affirmation d'une conception « nativiste » de la citoyenneté, fondée sur l'appartenance au terroir, qui s'est progressivement imposée comme principe structurant de la « refondation nationale ». Désormais, le nationalisme et le principe d'autochtonie ne font plus qu'un, se fondant en un même argument de légitimation et de revendication des droits. Cette « jurisprudence Boga Doudou » et son cortège de commissions villageoises d'identification ont été formellement abandonnées dans les nouveaux projets de loi post-Marcoussis. Mais elles continuent de peser sur les imaginaires politiques et les pratiques administratives. Dans ce contexte, les glissements sémantiques du discours politique sont révélateurs : depuis le début de la guerre, en effet, on ne parle plus d'ivoirité, mais de « patriotisme » - des deux côtés,

gouvernemental et rebelle. Or ce patriotisme se mesure à l'aune de la défense d'une communauté imaginée qui se réfère formellement au territoire national, mais qui se fonde, historiquement, sur l'appartenance au « terroir ». Autrement dit, la guerre et la rhétorique ultranationaliste qui l'accompagne, contribuent à l'affirmation progressive d'une « citoyenneté de terroir », pétrie d'autochtonie, qui rejette les « allogènes » quels qu'ils soient aux franges de la communauté. Sortir de cette logique ethnonationaliste pour refonder une conception ouverte de la citoyenneté et de la nationalité ne sera pas simple. Toiletter le code de la nationalité, comme suggéré par les accords de Marcoussis, ou refondre le fichier électoral, sont des conditions nécessaires. Mais elles ne seront évidemment pas suffisantes.

Pour nombre d'acteurs ivoiriens, et au premier chef pour les « fondateurs » du FPI, le processus d'identification ne se réduit pas, en effet, à une simple procédure technique de recensement, qui pourrait, au passage, servir à gagner les élections. La refonte du fichier électoral, tout comme celle de l'état civil, sont au cœur d'un véritable projet de « refondation nationale ». Le processus d'identification est réclamé par le FPI depuis le milieu des années 1990 comme une condition *sine qua non* pour sortir de l'informalité de l'Etat houphouëtiste où n'importe qui pouvait obtenir des pièces d'identité moyennant finances. Dans leur conception de la révolution nationale, il s'agit de bâtir un Etat, une nation et une administration « modernes » sur le modèle de

l'Etat bureaucratique wébérien, et pour ce faire, il est nécessaire que « l'on se compte », que l'on sache « qui est qui » et « qui devient quoi ». Autrement dit, il faut « un état civil pour un Etat moderne ». C'est à cette condition qu'un Etat de droit pourra fonctionner et que la Côte d'Ivoire pourra reprendre sa place dans le concert des nations. Arguments classiques, dira-t-on, que ceux de la modernisation de l'Etat-nation et de la rationalisation administrative qui ont nourri nombre de mobilisations nationalistes dans l'Histoire. Sauf qu'ici, cet argument, paré des atours de la « bonne gouvernance », trahit une idéologie exclusiviste de la citoyenneté, fondée sur le principe de l'autochtonie et du terroir.

### **Le patriotisme de la délivrance**

On dira qu'il ne s'agit là que d'un discours creux, masquant les véritables intérêts sociaux, économiques et politiques des acteurs qui usent de cette logorrhée nationaliste pour servir leurs intérêts dans une logique de "politique du ventre". Certes. En milieu urbain, comme dans les campagnes, on peut aisément constater que ce discours sert de paravent commode à de stratégies de prédation et de captation des rentes. On ne compte plus, dans l'Ouest, les opérations d'expropriation foncière qui s'effectuent sous le couvert de l'autochtonie et du nationalisme. Les groupes de jeunes patriotes villageois, organisés en coopératives ou en association, n'hésitent pas à prendre les terres des "allogènes" au prétexte qu'elles ne leur appartiennent pas. Comble des paradoxes, ce sont ces jeunes patriotes qui, désormais, se posent en gardiens des "traditions locales", en accusant leurs parents d'avoir bradé la terre aux "étrangers". On voit bien, dans le cas d'espèce, comment les divers registres de l'autochtonie, du nationalisme et de la tradition (en l'occurrence

réinventée) se combinent pour servir des stratégies locales de pouvoir, entre "primo-occupants" et allochtones, mais aussi entre générations. Il en est évidemment de même à l'échelle nationale : le train de vie des Blé Goudé, Konaté Navigué et autres Eugène Djué, « les seuls patriotes qui nous restent »<sup>6</sup>, indiquent bien que la veine ultranationaliste est devenue, en quelques années, un puissant vecteur d'accumulation économique et d'ascension sociale.

En témoigne le patriotisme martial qui se déploie quotidiennement dans les rues d'Abidjan, sous la forme de jeunes miliciens en tenue, s'entraînant sous la houlette d'un petit chef de troupe. Ce phénomène contribue à l'enrégimentement d'une partie de la jeunesse qui voit dans ces structures paramilitaires, une

possibilité de sortir de sa condition misérable, mais aussi - il ne faut pas le négliger - un

**Pour la jeunesse désœuvrée, la violence est l'instrument d'une revanche sociale.**

espace d'encadrement et de socialisation collective, pourvoyeur de repères. Dans une société déstructurée par la violence et les années de crise, où l'école ne joue plus son rôle d'ascenseur social, c'est un facteur important qui explique sans doute une partie de l'engouement que ces groupes connaissent. Mais ces structures d'encadrement que sont les groupes de jeunes patriotes (urbains et ruraux) ne procurent pas seulement un refuge contre la précarité ; elles sont aussi le lieu où les jeunes s'affirment en tant qu'acteurs de poids sur la scène publique. Il y a là quelque chose d'important. La mobilisation ultranationaliste de la jeunesse patriotique doit aussi se lire comme une forme de prise de pouvoir des cadets qui

tendent de s'imposer dans l'espace public comme catégorie politique à part entière. Quoique ambiguë, elle participe à, et de, la reconfiguration des rapports intergénérationnels, à l'affirmation d'une nouvelle génération politique qui réclame son dû et pèse de plus en plus fortement sur la conduite des affaires publiques. Or, ces jeunes patriotes qui aspirent au pouvoir, sans « avoir fait banquette » comme l'écrit Yacouba Konaté<sup>7</sup>, sont, pour nombre d'entre eux, marqués par une culture politique de la violence expérimentée notamment dans le cadre du syndicalisme étudiant où les différends se réglent déjà par le « machettage » et les affrontements armés. Quant à la grande masse des troupes, qui se recrute pour l'essentiel parmi les « gros bras » des ghettos et la jeunesse désœuvrée des faubourgs, elle fait aussi de cette violence l'instrument d'une revanche sociale.

Les pillages qui ont accompagné les mobilisations patriotiques de novembre 2004 témoignent bien de ce phénomène. Ici, le registre ultranationaliste et celui du pillage se conjuguent en une même matrice de l'appropriation des biens et de l'affirmation des droits, qui s'inscrit elle-même dans ce qu'Achille Mbembé appelait une « culture inédite de la liberté en tant que mode de domination », et d'accumulation. « Cette domination, ajoutait-il, consiste à prendre, à s'approprier et à profiter, dans une logique où le cours de la vie est assimilé à un jeu de hasard, et où l'horizon temporel est dominé par le présent. La liberté d'empiéter sur autrui et sur ce qui lui appartient ne participe pas seulement d'un certain rapport de force. Elle participe d'un art de vivre et d'une esthétique.<sup>8</sup> » Faute de données chiffrées et d'enquêtes précises sur les groupes de jeunes patriotes, il est difficile d'établir jusqu'à quel point cette culture

politique juvénile est partagée. On constate, toutefois, que le "style de vie" du jeune patriote fait incontestablement recette et se diffuse dans la société ivoirienne, du moins dans le Sud.

Le nationalisme ivoirien est trop souvent analysé comme le vernis artificiel de simples logiques de prédation et de pouvoir. Ces logiques sont certainement à l'œuvre, et tout le monde sait que les chefs patriotes ne sont pas exclusivement mus par l'éthique de la conviction, loin s'en faut. Mais les enquêtes réalisées dans les quartiers montrent que ce patriotisme vindicatif ne peut pas se réduire à ses dimensions instrumentales, qu'elles soient politiques, économiques ou administratives. Comme toute mobilisation nationaliste, il trouve ses ressorts dans les imaginaires sociaux, lesquels ont été profondément affectés par la généralisation de la violence. Si le répertoire nationaliste et patriotique

**L'ultranationalisme ivoirien, nourri du répertoire socialiste révolutionnaire, s'inscrit simultanément dans un imaginaire religieux de la délivrance.**

mobilise, en effet, c'est qu'il procure un registre facile d'explication du malheur, dans un contexte de crise multiforme, de violence et d'effondrement des repères. En Côte d'Ivoire comme ailleurs, le langage ultranationaliste fournit une structure narrative commode pour interpréter les problèmes qui se posent à la société toute entière et pointer des responsables. A ce titre, il remplit en partie les fonctions anthropologiques du procès en sorcellerie, avec lequel il présente quelques similitudes. Point n'est besoin de chercher très loin les causes de la crise : les "assaillants", l'ancienne puissance coloniale et ses affidés locaux sont les boucs émissaires faciles d'un désarroi généralisé. Dans cette logorrhée ultranationaliste l'ennemi est souvent désigné sous les traits sataniques du malin, du diable et du vampire. L'analyse des champs lexicaux utilisés par les « journaux bleus », proches du pouvoir, et par certains leaders

tribuniciens dans leurs harangues, souligne l'importance de cette symbolique et de ces structures rhétoriques<sup>9</sup>. On reconnaît là l'influence d'un registre qui a ces dernières années pris une importance croissante en Afrique : c'est le discours des nouvelles églises pentecôtistes, qui ont fondé leur prospérité sur la lutte contre les forces du Mal et la promesse d'un avenir meilleur.<sup>10</sup> L'ultra-nationalisme ivoirien, nourri du répertoire socialiste révolutionnaire du FPI, s'inscrit simultanément dans un imaginaire religieux de la délivrance véhiculé entre autres par les églises de réveil – qui comptent, parmi leurs adeptes, le chef de l'Etat et la Première dame. Dans un pays où le prophétisme a une longue tradition d'intervention dans les affaires publiques, les échos sont très puissants entre le registre politique de la « libération nationale » et de la « seconde indépendance » d'une part, et cet idiome religieux de la délivrance qui « mise sur la puissance agressive de l'Esprit et la guerre déclarée aux "forces du mal"<sup>11</sup> » pour faire advenir la Jérusalem terrestre, d'autre part. Dans cette économie symbolique de la délivrance, le salut ne peut venir que d'une éradication des forces maléfiques, d'un travail de curation des métastases qui minent le corps social<sup>12</sup>. C'est un conflit à mort qui prend l'allure d'une guerre totale contre l'ennemi intérieur et extérieur. Le compromis n'y a guère de place.

### **La France au défi des nouvelles « écritures africaines de soi »**

Cette eschatologie belliqueuse, qui associe libération nationale et délivrance religieuse, est d'autant plus opératoire qu'elle fait fond sur deux autres registres de légitimation qui opèrent cette fois dans l'ordre international : d'une part, celui de la « guerre contre le terrorisme transnational », et d'autre part, le vieux

répertoire de la lutte anticoloniale. Point n'est besoin ici de s'appesantir : on voit bien comment le discours néopentecôtiste de la lutte contre les forces sataniques entre en résonance avec le discours néo-conservateur américain de la lutte contre « l'Axe du Mal ». Laurent Gbagbo et ses conseillers (dont certains, notamment son épouse, sont en relation étroite avec les églises et la droite américaines) manient avec beaucoup d'habileté ces deux registres, sans que pour autant ils aient réussi, jusqu'ici, à emporter l'adhésion de Washington à leurs thèses. La ficelle est évidemment un peu grosse.

L'usage du discours anticolonialiste, en revanche, suscite beaucoup plus d'échos, que ce soit dans la société ivoirienne ou sur le reste du continent. Certes, la plupart des Ivoiriens et de leurs homologues ne sont pas dupes de la rhétorique anti-française qui tient désormais lieu de paratonnerre politique aux différents acteurs du conflit. Tout le monde a bien compris que les sorties régulières de Mamadou Koulibaly, le Président de l'Assemblée nationale,<sup>13</sup> ou d'autres responsables du FPI contre l'ancienne puissance coloniale tiennent en partie du rituel politico-diplomatique. A Paris, à New York et ailleurs, elles ne suscitent plus que haussements d'épaules blasés, sauf quand la virulence du discours se traduit, comme en novembre dernier, par des menaces physiques sur des ressortissants français. Tout se passe comme si, d'un côté comme de l'autre, on avait désormais intégré ce paramètre de la stigmatisation anti-française comme une donnée parmi d'autres du jeu politique : soit, une contrainte de plus pour la diplomatie française qui n'en manque pourtant pas et une ressource de légitimation toujours utile pour un pouvoir en mal de soutiens. C'est ainsi, par exemple, que l'on a pu interpréter la vague de violences qui a fait suite à l'échec

de l'opération Dignité. En retournant l'opinion publique contre la France qui tirait sur la foule, en usant et abusant de la martyrologie patriotique, le régime a pu – un temps – transformer une défaite militaire en victoire politique.

Peut-on pour autant en rester à ce niveau d'interprétation, en se cantonnant de nouveau à la thèse instrumentaliste ? Notre conviction est que cette thèse, conjuguée à la conviction que le sentiment anti-français est ultra-minoritaire dans le pays (ce qui est sans doute juste, mais difficile à prouver chiffres à l'appui), contribue à une mauvaise compréhension de la mobilisation anticolonialiste, de ce qu'elle recouvre socialement, et de sa portée sur le devenir des relations franco-africaines en général. Pour en prendre la mesure, il faut sans doute dépasser la virulence des philippiques patriotiques et replacer les regains anticolonialistes ivoiriens dans une double perspective, historique et continentale.

La violence du discours ultranationaliste actuel exprime, en effet, une aliénation ancienne et très profonde de la société ivoirienne qui, à l'instar de nombre de ses voisins d'Afrique francophone, n'a jamais véritablement coupé le cordon ombilical avec la « mère patrie ». Cette relation "osmotique", maintes fois dénoncée, était même encore plus prononcée en Côte d'Ivoire qu'ailleurs, en raison du choix, politique, économique et stratégique tout à la fois, du Président Houphouët Boigny de rester dans le giron de l'ancienne puissance coloniale. Contre les avocats du pan-africanisme, on le sait, "le Vieux" défendit l'option de la Communauté et du maintien de liens privilégiés avec Paris après l'indépendance. A l'opposé de son voisin Nkrumah, il bâtit la prospérité de son pays en renforçant ces relations dans tous les domaines :

militaires, économiques, politiques, culturels... S'il est un pays où, effectivement, l'indépendance ne fut guère plus que celle du drapeau, c'est bien la Côte d'Ivoire où toutes les fonctions de souveraineté étaient exercées par des Français, où la sécurité du pays était assurée non par une armée nationale mais par le 43<sup>ème</sup> Bima, où l'essentiel de l'éco-nomie était tenu par des intérêts de l'Hexagone. La vigueur du nationalisme actuel est évidemment liée à cette histoire de souveraineté aliénée ; il traduit bel et bien une revendication de seconde indépendance. Tout cela est connu. Ce qui l'est moins,

Houphouët et les siens ont sciemment occulté tout référent historique local ; aujourd'hui nombre d'Ivoiriens estiment souffrir d'un « déficit de représentation de soi ». c'est que, tout à leur économie de rente et leur alliance avec Paris, Houphouët et les siens ont sciemment occulté tout référent

historique local qui aurait pu, comme en d'autres lieux, coaliser un nationalisme patelin. La violence actuelle a sans doute aussi à voir avec cette occultation de la mémoire nationale, comme en témoigne, par exemple, le retour en force dans le débat public de certains épisodes douloureux, telle la répression du Guébié. Cette trajectoire de formation de l'Etat (et de l'économie ivoirienne) dans l'extraversion et la "consanguinité" françafricaine, fait qu'aujourd'hui nombre d'Ivoiriens estiment souffrir d'un « déficit de représentation de soi<sup>14</sup> ». Très classiquement, la guerre qui s'énonce sur le mode de la libération contribue à le combler.

Mais il y a plus. Paradoxalement, on pourrait avancer que l'ultranationalisme belliqueux actuel est aussi le produit dérivé (et mortifère) d'un débat d'essence démocratique : une controverse sur la question de savoir

« qu'est-ce que le peuple ? », « qui le constitue ? » et, au fond, « qui est le Souverain ? ». J.-P. Dozon dans son analyse du nationalisme ivoirien notait très justement que sous le régime du parti unique, cette question ne se posait pas : « durant cette période, en effet, le peuple ivoirien ne cessa d'être une émanation de celui qui, à l'encontre de toute démocratie (...), occupa largement la place de l'instance souveraine. En donnant à celle-ci une dimension politico-religieuse, ou encore une légitimité charismatique, Houphouët-Boigny ne conçut jamais autrement le peuple que comme ce qui devait être sa propre mesure. (...) Par conséquent, dans la mesure où, du point de vue d'Houphouët-Boigny, le peuple n'était pas véritablement souverain et qu'il lui appartenait au contraire de le façonner à sa manière, la question de l'immigration étrangère ou de la distinction entre "étrangers" et "nationaux" n'avait pour ainsi dire pas d'objet<sup>15</sup> ». Il n'est pas étonnant, dès lors, que cette question ait resurgi en parallèle de la revendication pluraliste et que le FPI, héraut de la lutte démocratique, en ait fait son cheval de bataille, sous le doux euphémisme d'un « nationalisme civique ». On connaît la suite, notamment comment les batailles politiques pour la succession du "Vieux", la guerre et la volonté du FPI de combler son déficit de légitimité, ont progressivement fait glisser le débat vers un nationalisme "ethnique" et une conception nativiste de la citoyenneté. Il reste que cette histoire complexe du nationalisme ivoirien doit être prise en compte pour sortir du conflit actuel. Si la question fondamentale est bien celle de la souveraineté et de la citoyenneté qui va avec, alors, on voit mal comment des solutions imposées de l'extérieur (sans même parler de l'option de la tutelle) pourrait régler le problème. L'option, défendue par ailleurs, d'une Conférence nationale souveraine (CNS),

dont la Côte d'Ivoire a fait l'économie dans les années 1990, devrait en revanche y aider.

Même si sa mise en œuvre peut paraître difficile, on peut trouver plusieurs avantages à la mise sur pied d'une CNS : d'abord, elle permettrait de sortir du face à face franco-ivoirien actuel en re-nationalisant le débat, et en remplaçant au cœur de celui-ci les véritables enjeux du problème, i.e. les fondements de la souveraineté et les formes d'exercice de la citoyenneté ; ensuite, cela redonnerait aux Ivoiriens l'occasion de véritablement « s'approprier » les prémisses de Marcoussis ou d'Accra et d'en débattre ouvertement ; enfin, et ce n'est pas négligeable, elle procurerait une solution juridique à la question du vide constitutionnel après le 30 octobre. Comme lors des états généraux de 1789 la conférence déclarant sa souveraineté pourrait alors se transformer en constituante et refonder véritablement un nouvel ordre politique et démocratique.

Avec le conflit ivoirien, une page des relations franco-africaines est en train de se tourner.

Quoi qu'il en soit, la France en particulier et la communauté internationale en général devront prendre acte

qu'avec le conflit ivoirien, une page des relations franco-africaines est en train de se tourner. La crise que traversent ces relations depuis de nombreuses années est en train de se dénouer sous nos yeux, pour le meilleur et pour le pire. La virulence des diatribes antifrancaises comporte certes une dimension instrumentale et ne reflète pas, à l'évidence, le sentiment d'une majorité silencieuse d'Ivoiriens qui souhaitent pérenniser les liens établis de longue date avec la France. Mais, même parmi

ceux-là, s'exprime profondément le souhait de redéfinir sur d'autres bases la vieille relation postcoloniale, de sortir définitivement de ce face-à-face aliénant pour établir des rapports normalisés, expurgés des relents de la Françafrique.

Cette revendication n'est pas nouvelle, évidemment, mais on constate qu'elle gagne du terrain sur tout le continent et qu'elle s'énonce de plus en plus fréquemment sur le mode de la violence. Les mobilisations anti-françaises de Lomé témoignent à elles seules de la volonté des opinions africaines de se défaire des vieilles habitudes d'ingérence. Ici, comme ailleurs, la thématique anti-colonialiste se conjugue avec une revendication démocratique que Paris a insuffisamment soutenue depuis les années 1990. Plus confusément, elle fait également écho à d'autres courants politiques, idéologiques ou intellectuels qui connaissent depuis quelques années une nouvelle vigueur. Au Congo, en Afrique du Sud, en Ethiopie, voire au Sénégal, on voit poindre de nombreuses autres formes de mobilisations politico-nationalistes qui entendent forger une nouvelle politique de l'africanité. « A propos des écritures africaines de soi », Achille Mbembé notait que « l'interrogation philosophique sur les conditions d'accès du sujet africain à la plénitude de soi s'est historiquement faite sur le mode liturgique de la victimisation. Deux courants idéologiques principaux ont, sur ces bases, prétendu fonder une politique de l'africanité : le courant marxiste et nationaliste et le courant dit "nativiste"<sup>16</sup> ». Il regrettait que ces courants philosophiques, reposant sur un rapport polémique au monde et une conception avilie du sujet, aient conduit à des « métaphysiques de la différence » exaltant la condition native et la clôture identitaire. Dans ce

paradigme, en effet, « il ne peut y avoir d'utopie plus radicale que celle qui propose de désertir ou de "quitter le monde" (la déconnexion). L'imagination identitaire se déploie, dans ce cadre, selon une logique de soupçon, de la dénonciation de l'autre et de tout ce qui est différent : le rêve fou d'un monde sans autrui.<sup>17</sup> » On avancera avec raison que cette logique de la clôture identitaire demeure ultra-minoritaire en Afrique, cantonnée à certaines sphères intellectuelles.

Il n'en demeure pas moins vrai que « le mouvement le plus significatif, en ce début de siècle, est sans doute l'esquisse de jonction entre le vieil imaginaire de la "révolution" et des "luttres de libération nationale", les vieilles thématiques anti-impérialistes et les thèses nativistes. Sous les oripeaux du lexique international (démocratie, mouvements sociaux, société civile), ces imaginaires se combinent désormais pour s'opposer à la mondialisation, pour réactualiser les métaphysiques de la différence, ré-enchanter la tradition et revivifier l'utopie d'une Afrique coupée du monde et désoccidentalisée<sup>18</sup>. » Le cas ivoirien est l'illustration la plus dramatique de cette jonction entre les registres de la révolution anticoloniale et de l'autochtonie. Mais on en retrouve d'autres traces ailleurs, au Zimbabwe, par exemple, ou en RDC avec la problématique des "originaires". Mais aussi, de façon plus complexe, dans le discours de la "Renaissance africaine" ou, sur un autre plan, dans une épistémologie "afrocentriste", faisant de la condition native un réquisit de la connaissance et de la légitimité scientifiques.

Fort heureusement, ce méta-récit de la clôture identitaire ne raconte pas toute l'histoire des sociétés africaines

contemporaines ; il fait face, ou s'articule parfois à un autre grand paradigme revendiqué, celui d'une africanité inscrite dans le monde et dans une politique de l'universel ; porteuse d'une certaine idée de la citoyenneté, en phase avec la réalité des sociétés africaines d'aujourd'hui, fondamentalement cosmopolite<sup>19</sup>. Il revient en premier lieu aux Africains eux-mêmes de déterminer laquelle de ces deux utopies guidera leur avenir politique. Toutefois, l'attitude des grandes puissances à leur égard, de la France et de l'Europe en particulier, ne sera pas sans influence. Dans nos efforts pour redéfinir de nouvelles relations avec le continent, veillons donc à ne pas maintenir celui-ci aux franges du monde. A terme, en effet, le sentiment d'être exclu des bénéfices de la globalisation pourrait se muer en un afrocentrisme belliqueux.

Richard Banégas\*

15 septembre 2005

*\*Consultant permanent du Centre d'Analyse et de Prévision.*

---

<sup>1</sup> « A patriote, patriote et demi » aurait-on pu intituler cette note. On constate en effet que, des deux côtés de la ligne de front militaire et politique, on se réclame du patriotisme : cf. le MPCI, le Mouvement *patriotique* de Côte d'Ivoire, épine dorsale des Forces nouvelles, ou le titre du principal journal d'opposition, *Le Patriote*, lié au RDR.

<sup>2</sup> L'expression est d'un petit commerçant du quartier Koumassi à Abidjan (entretien, septembre 2003).

<sup>3</sup> Selon l'heureuse formule d'Achille Mbembé, « A propos des écritures africaines de soi », *Politique africaine*, n° 77, mars 200, pp. 16-45.

<sup>4</sup> O. Dembele, « La construction économique et politique de la catégorie "étranger" en Côte d'Ivoire », in M. Le Pape, C. Vidal, *Côte d'Ivoire, l'année terrible. 1999-2000*, Paris, Karthala, 2002, pp. 123-172.

<sup>5</sup> Pour les dirigeants de l'ONI, en effet, « celui qui se dit Ivoirien doit avoir un village. Celui qui fait tout pour oublier le nom de son village ou qui n'est pas capable de se rattacher à une localité en Côte d'Ivoire est un être sans repère et il est tellement dangereux qu'il faut lui demander d'où il vient », Citation de M. Sery Wayoro, directeur adjoint de l'ONI, *Notre Voie*, 27-28/07/2002

<sup>6</sup> Pour reprendre les termes d'une chanson de « coupé/décalé », intitulée « Marcoussis ».

<sup>7</sup> Voir Y. Konaté, « Les enfants de la balle. De la Fesci aux mouvements de patriotes », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, pp. 49-70.

<sup>8</sup> A. Mbembé, « A propos des écritures africaines de soi », art. cit. p. 42.

<sup>9</sup> Voir E. Chabasseur, *La Construction des figures de l'"assaillant" et du "patriote" dans la presse ivoirienne depuis le 19 septembre 2002*, Mémoire de DEA Etudes africaines (option science politique), Université Paris 1, 2004, 125 p.

<sup>10</sup> Parmi de très nombreuses publications, voir sur ce thème, le numéro spécial de *Politique africaine*, consacré aux « Sujets de Dieu » (n° 87, octobre 2002).

<sup>11</sup> A. Mary, « Prophètes pasteurs. La politique de la délivrance en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n° 87, octobre 2002, p. 92.

<sup>12</sup> D'où la fréquence, dans les discours de Laurent Gbagbo notamment, des métaphores de la maladie et de la guérison. Cf. le "médicament" et la potion amère de Marcoussis.

<sup>13</sup> Auteur notamment d'un pamphlet intitulé *La Guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, Abidjan, La Refondation, mai 2003.

<sup>14</sup> Selon l'expression d'Ousmane Dembélé (communication personnelle).

<sup>15</sup> J.-P. Dozon, « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, p. 60.

<sup>16</sup> A. Mbembé, « A propos des écritures africaines de soi », art. cit., p. 16.

<sup>17</sup> Ibid., p. 25.

<sup>18</sup> Ibid., p. 37.

<sup>19</sup> Voir, sur ce thème, le n° spécial de *Politique africaine*, à paraître bientôt : *Cosmopolis. L'Afrique dans le monde*, n° 100, décembre 2005.